

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Diplômes

Tous les candidat·e·s doivent être titulaires du baccalauréat et avoir validé 180 ECTS minimum dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Les candidat·e·s de nationalité étrangère issu·e·s d'un État où le français n'est pas la langue officielle doivent fournir en plus :
– l'attestation de réussite au DELF (Diplôme d'Études en Langue Française), de niveau B2, ou une équivalence (TCF...)

L'ésban ne pratique pas de pré-sélection sur dossier ni d'épreuves d'admissibilité.

Inscription

L'inscription se fera en ligne sur le site : esba-nimes.fr

A partir du 18 avril 2022 jusqu'au 1er juin 2022 inclus.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Tout changement de coordonnées (adresse postale, électronique, téléphone) devra être signalé au plus tôt à l'adresse : c.denoyelle@esba-nimes.fr

Droits d'inscription à l'oral d'admission

40 euros

Paiement

– En ligne par carte bancaire : suite au dépôt en ligne de votre dossier, vous recevrez **au plus tard le 10 juin 2022** une facture par courriel qui vous indiquera la marche à suivre pour le paiement en ligne (veuillez vérifier régulièrement vos spams).

– Pour tout autre mode de paiement : nous contacter après dépôt du dossier (Tél. 04 30 06 12 00 / c.denoyelle@esba-nimes.fr).

Convocation

La convocation à l'épreuve orale à distance sera envoyée par voie numérique le **06 juin 2022**, à l'adresse électronique indiquée par le·la candidat·e sur sa fiche d'inscription. Il lui appartiendra d'en prendre connaissance, et de consulter également ses spams.

ÉPREUVES DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

La commission pour entrer en DE Production et régie des œuvres et des expositions comprend une épreuve :

Épreuve orale à distance

Un entretien avec un jury constitué de professionnels et de personnels de l'établissement. Il porte sur les motivations professionnelles du·de la candidat·e.

Un dossier de travaux plastiques et/ou théorique doit être fourni et comprendre un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de pratiques personnelles, et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures dans le domaine de la régie et de la production.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et les motivations du·de la candidat·e.

RÉSULTATS

Communication des résultats

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage dans l'école et en ligne sur le site de l'ésban **au plus tard le 07 juillet 2022**. Il appartient à chaque candidat·e d'en prendre connaissance exclusivement par ces voies de communication.

La décision du jury est souveraine. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidat·e·s non admis·e·s.

Durée de validité des résultats

Les résultats à la commission d'admission sont valables uniquement pour la rentrée de la même année.

Pour tous renseignements

Christophe Denoyelle

Mail. c.denoyelle@esba-nimes.fr